

Le Parti pirate recrute pour les régionales

Assuré de présenter une liste en Ile-de-France pour les élections régionales de mars prochain, le Parti pirate voudrait également essaimer en province. Un appel à candidatures a été lancé sur Internet. Voir le site : <http://2010.parti-pirate-elections.fr>.



2,08 % des suffrages aux législatives

Lors d'une élection législative partielle en septembre 2009 dans les Yvelines, Maxime Rouquet (photo), le candidat du Parti pirate, a recueilli 472 voix. Il n'a pas donné de consigne de vote pour le second tour. Seules 5 voix ont finalement départagé les candidats UMP et Verts.

Des pirates en politique

INTERNET Déjà représenté depuis juin 2009 au Parlement européen par deux Suédois, le Parti pirate cherche désormais à s'implanter en France

FRÉDÉRIC SALLET
f.sallet@sudouest.com

Martin a 18 ans. Étudiant en classe prépa à Bordeaux, il est membre de l'April, une association de défense des logiciels libres. Quand il surfe sur le Web, le monde.fr est sa page de démarrage, mais il consulte très régulièrement le Framablog, sebsauvage.net et de nombreux blogs informatiques indépendants. Sur Linux, il est intarissable : ses parents, son entourage, ses camarades de lycée ont été évangélisés par ses soins à l'informatique libre, sans copyright.

Il ne défend pas la copie illégale de musique mais regrette que les discours sur le sujet s'arrêtent trop souvent à des préjugés. À la télévision, il a tenté de regarder en direct les débats parlementaires sur la loi Hadopi mais a vite déchanté devant les propos ineptes de certains députés.

« On a une image de "geeks", mais les droits de l'homme et les libertés civiques, cela concerne tout le monde »

« Vouloir réglementer le téléchargement quand on ne connaît pas le sujet, c'est difficile », relève-t-il tout en regrettant que la contestation sur ce thème ne se soit jamais réellement propagée hors du Net.

En 2010, Martin votera pour la première fois. Mais pour qui ? Pour le

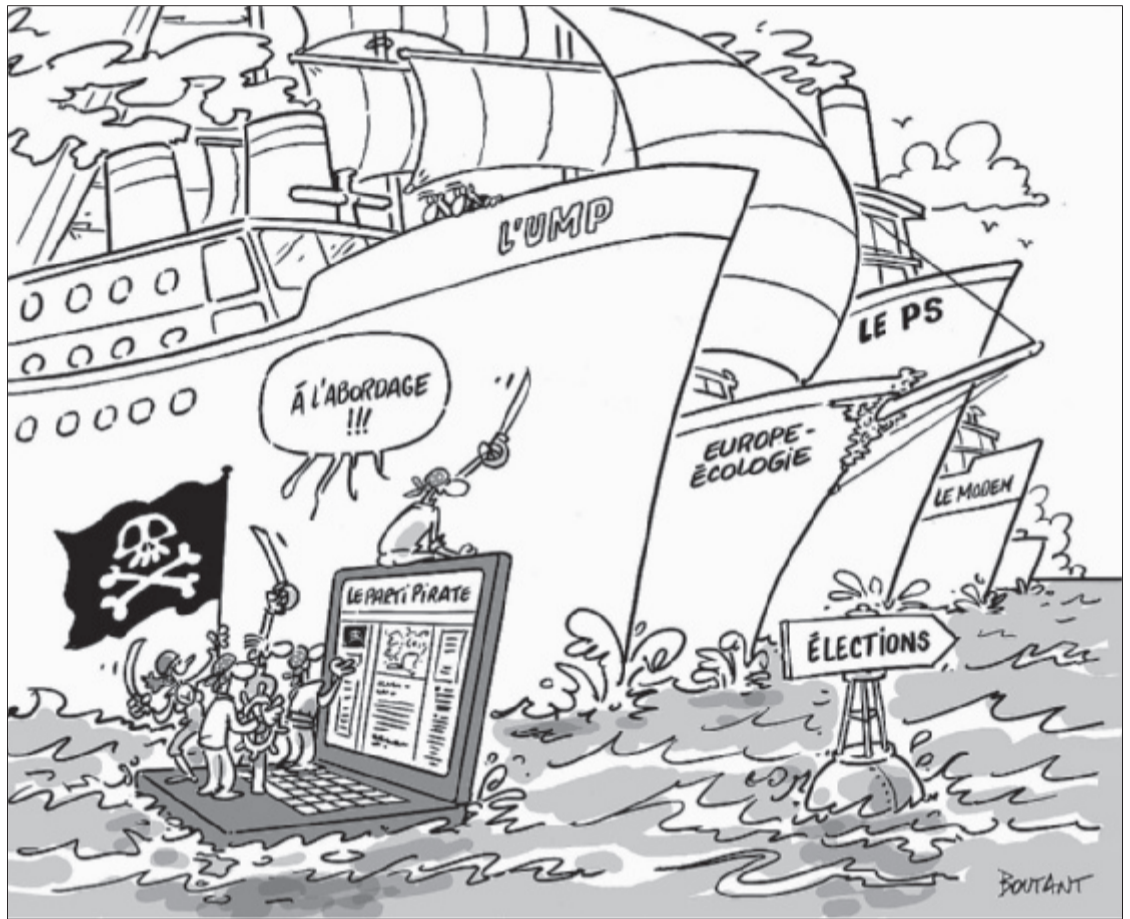
Parti pirate, peut-être. Inconnu il y a deux ans, ce mouvement a fait une entrée fracassante au Parlement européen avec ses deux premiers élus (suédois) en juin 2009. En Allemagne, 2 % des électeurs ont voté pour lui lors des élections fédérales... mais jusqu'à 13 % des jeunes votants participant pour la première fois à un scrutin !

« Génération Hadopi »

Un signal fort pour le Parti pirate français, qui voudrait bien s'imposer rapidement auprès de la « génération Hadopi », élevée au numérique, au partage des fichiers et du savoir, luttant contre les OGM ou pour la protection des libertés individuelles. « On a une image de "geeks" (1), mais les droits de l'homme et les libertés civiques, cela concerne tout le monde », observe Valentin Villenave, le trésorier du Parti pirate français.

Avec son nom claquant au vent comme un étendard honni des politiques, le Parti pirate peut prêter à sourire, mais il éveille pourtant déjà quelques craintes dans les partis traditionnels. « On ne cherche pas à être le parti de la génération Internet, assure Valentin Villenave. Mais on sait aussi pourquoi les jeunes se détournent de la politique aujourd'hui. Et notre côté spontané ne plaît pas à tout le monde. »

Spécialiste des brevets, de la vidéosurveillance, des droits d'auteur ou des libertés, le Parti pirate ne veut pas « fuir les questions complexes ». Son credo ? « Si on est incompétent sur un sujet, on le dit ! » Sans hésiter à



ouvrir le débat avec la société civile sur le Web (2). Au Parlement européen, ses deux premiers députés ont rejoint le groupe des Verts, mais ils expriment leurs divergences quand les sujets l'imposent.

Près de 2 000 contacts

En France, le mouvement est encore embryonnaire mais revendique près de 2 000 contacts à travers le territoire. Insuffisant pour mener des actions d'envergure dans la vie « réelle », ce qui ne l'empêche pas d'annoncer une liste pour les prochaines élections régionales de mars 2010 en Ile-de-France. Un premier test à grande échelle pour une for-

mation politique encore très masculine, qui devra s'adapter aux contraintes de la parité. Sans doute, ses valeurs de partage et de lutte contre les inégalités l'aideront à y parvenir.

Restera ensuite à prouver sa pérennité. « La démarche du Parti pirate est intéressante et utile. Mais qu'en sera-t-il à long terme ? » s'interroge Jérémie Zimmerman, porte-parole de La Quadrature du Net (3). Pour ce collectif très actif à Bruxelles, il est « indispensable d'avoir des élus et des sièges pour influencer les assemblées ». Mais à condition d'impliquer et d'éduquer la société civile sur ces sujets qui transcendent les questions politiques.

Depuis Bordeaux, Martin observe l'éclosion du parti avec intérêt : « Au Parlement, le Parti pirate peut apporter un point de vue complémentaire, mais son nom risque aussi de renforcer les gens dans leurs préjugés face au piratage. Voter pour un tel parti, c'est un gros engagement. Mais pourquoi pas ? Tout ce dont je suis certain, c'est que je ne m'abstiendrai pas. »

(1) Désigne une personne passionnée, voire obsédée, par un domaine précis. S'emploie le plus souvent dans le domaine de l'informatique.

(2) www.partipirate.org

(3) www.laquadrature.net

L'activité des députés décryptée sur Internet



Olivier de Solan traque depuis 2001 l'intégralité des votes de chaque député. PHOTO DR

DÉMOCRATIE Des sites indépendants scrutent la participation des élus à l'Assemblée nationale

Comprendre le travail d'un député à l'Assemblée nationale n'est pas une sinécure pour un citoyen : on peut certes assister aux séances publiques au Palais-Bourbon, regarder les programmes de la chaîne parlementaire ou consulter la documentation abondante du site Web officiel (assembleenationale.fr), mais il reste difficile d'obtenir une synthèse compréhensible de l'activité parlementaire.

Un manque de transparence inacceptable pour les membres de Regards citoyens, collectif d'une dizaine d'internautes à l'origine du site nosdeputes.fr, un annuaire exhaustif des députés et de leur activité à l'Assemblée. Pour chaque

élu, une fiche détaillée, associée à un graphique, permet de visualiser en un coup d'œil sa participation globale depuis 2006, tant en commission que dans l'hémicycle.

« Nous avons voulu mettre en avant l'activité de chaque député, explique Brice Person, cofondateur du collectif. On avait bien sûr des a priori sur l'absentéisme, mais il n'est pas si courant et ne dépend pas du nombre de mandats. »

« Expertise citoyenne »

Sur l'ensemble de la législature, plus de 57 000 questions écrites, 24 000 amendements et 327 000 interventions ont été disséqués par nosdeputes.fr, permettant de distinguer le champ lexical de chaque parlementaire, de consulter ses questions écrites – et leurs réponses – ou ses interventions orales. Les internautes peuvent égale-

ment commenter l'ensemble des pages. « On voudrait faire émerger une expertise citoyenne. Nos élus ne peuvent pas être spécialistes de tous les sujets. À l'heure d'Internet, ce type de démarche est possible », assure Brice Person.

Élus et discipline de groupe

Plus austère dans sa présentation, le site mon-deputé.fr traque depuis 2001 l'intégralité des votes de chaque élu. Un travail titanesque et artisanal mené par un internaute solitaire, Olivier de Solan.

Chaque mois, cet archiviste de profession consacre une ou deux soirées à compiler le « Journal officiel ». « Il faut pointer tout le monde manuellement, ajouter les noms des députés n'ayant pas pris part aux votes et recouper les positions individuelles avec celles de leurs groupes politiques respectifs. » En résulte un tableau d'une

grande simplicité (pour, contre, abstention), où les mentions en capitales signalent le non-respect par un élu de la consigne de son parti. « Bien sûr, ce n'est pas le seul critère à prendre en compte pour se forger une opinion, reconnaît le webmaster. Mais il est intéressant de suivre les sujets où les élus ne respectent pas la discipline de groupe, comme pour les lois sur les pacs, Hadopi ou la bioéthique. »

Encore balbutiantes, les audiences de nosdeputes.fr et mon-deputé.fr sont en croissance régulière. « Il y a un frémissement, confirme Olivier de Solan. Je reçois de plus en plus de mails, certains internautes voudraient lancer des initiatives similaires. »

À l'image des travaux menés par la Fondation Sunlight aux États-Unis, ou le site theyworkforyou.com au Royaume-Uni.

F. S.